



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

**PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du lundi 1<sup>ER</sup> août 2022, tenue à la  
salle arrière du Centre Multifonctions au 5, rue de l'Église Ouest à Sainte-Rita.**

Sont présents :

Monsieur Michel Colpron	maire
Monsieur Jean Gagnon	conseiller au siège # 1
Madame Christine Charlebois	conseillère au siège # 2
Madame Claudy Malenfant	conseillère au siège # 3
Monsieur Alain Forget	conseiller au siège # 5
Monsieur Danny Michaud	conseiller au siège # 6

Est absent :

Monsieur Emile Dubé

conseiller

au siège # 4

Les membres présents forment le quorum.

*Prendre note qu'à moins d'une mention spécifique au contraire sur le vote relatif à une proposition en particulier, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.*

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La session est ouverte à 19h30 par Monsieur Michel Colpron, maire de la municipalité de Sainte-Rita, Madame Sergine Gagnon fait fonction de greffière-trésorière / directrice-générale.

### 2. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et procédure d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 4 juillet 2022
4. Rapport des délégations de pouvoir
5. Bordereaux des comptes incompressibles
6. Comptes
7. Transfert de crédit
8. Correspondances
9. Demande d'autorisation pour permettre une alienation / lotissement (CPTAQ)
10. Demande d'autorisation pour passage d'un tuyau sous une route locale
11. Demande de soutien financier pour le premier Forum en loisir
12. Colloque de zone annuel –ADMQ
13. Certificat de vérification mécanique –Volvo
14. Dossier
  - 14.1. Voirie été, hiver
  - 14.1.1 Adjudication de la soumission pour le sable
  - 14.1.2 Adjudication des soumissions pour le sel
  - 14.2. Étangs
  - 14.3. Suivi des rencontres, MRC et autres
  - 14.4. Comité des Loisirs
  - 14.5. Bibliothèque La Biblioritoise
  - 14.6. Corporation Premier Jalon
  - 14.7. Corporation Touristique
  - 14.7.1. Demande du comité organisateur du Festival de l'Érable 2022
  - 14.8. Cuisine collective
  - 14.9. Action municipale et famille
  - 14.10. Jardins Rita de Cascia
  - 14.11. Cimetière l'hÉRITAge de Ste-Rita
15. Varia
16. Période de questions
17. Clôture de la session

Il est proposé par monsieur Alain Forget et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**QUE** l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Adoptée

### 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 JUILLET 2022

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**QUE** le procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

Adoptée



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

### 4. RAPPORT DES DÉLÉGATIONS DE POUVOIR

Dépôt du rapport de délégation de pouvoir de Messieurs Robert Lebel, chef d'équipe, Charles-Édouard Viau, mécanicien et de Madame Sergine Gagnon, directrice-générale / greffière-trésorière.

### 5. BORDEREUX DES COMPTES INCOMPRESSIBLES

Dépôt du rapport des factures incompressibles, au montant de 42 053,69\$.

### 6. COMPTES COMPRESSIBLES

Le bordereau suivant a été soumis à l'attention des membres du conseil :

AGRISCAR	paillis, asphalte, cadenas, pene	2,37 \$
AMEN LAMONTAGNE	adit-poursuite	7 536,61 \$
ATELIER DE REP. GEN. INC.	halbarre, lubing, bougie, crochets, plade, fil pico	834,88 \$
BUANDERIE RIV-DU-LOUP	serviettes, salopette	41,39 \$
BUROPRO	copies facturables	141,03 \$
CARREFOUR DU CAMION RDL	u-point, univers	505,83 \$
CENTRE DU CAMION LABONTE	ball joint	304,28 \$
ENERGIES ET RESS. NAT.	avis de mutation	10,00 \$
EQUIP. LERABL. M. MALENFANT	ruban fluo	6,33 \$
EQUIPEMENTS SM 2000	larne débrouss., tube graisse, lime, polignée lime	71,95 \$
EXCAVATION HERMAN DUBE	remplacement de ponceau	3 757,38 \$
FED. QUÉB. DES MUN.	rechargement granulair et travaux divers TECCA	5 683,87 \$
GRADERS PRO	ball stud long	574,88 \$
HARNOIS ENERGIES	ordinaire sans plomb	914,51 \$
HZLAB	analyse eaux usées et potable	351,48 \$
ROBERT LEBEL	achat boites	200,00 \$
MEG. FRANCS BOUCHARD	bout fouet	32,14 \$
MRC DES BASQUES	honoraires Servitech	854,78 \$
NORDIKEAU	suivi des installations	1 669,44 \$
OK PNEUS	scrap 385/95R24	321,93 \$
POTAGER F. GAGNON	aménagement et entretien paysager	624,00 \$
QUINCAILLERIE ST-CYRIEN	ponceau lisse 9 et 6 mètres, manchon fendu	1 300,98 \$
SERVITECH	permis et liste, venue à jour	57,52 \$
ULINE CANADA CORPORATION	reflexive trafic drum	480,14 \$
<b>Total</b>		<b>26 277,72 \$</b>

Il est proposé par monsieur Danny Michaud et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

2022-08-01-03

### Adoptée

#### Certificat de disponibilité de crédits

Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut inscrites au montant de 26 277,72\$.

Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

### 7. TRANSFERT DE CRÉDITS

Il est proposé par madame Claudy Malenfant et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

2022-08-01-04

QU'un montant de 5 524, \$ soit autorisé pour les transferts de crédits suivants :

DESCRIPTION	DU	DESCRIPTION	AU	MONTANT
Repas -conseil	#02 11000 299	fournit. Bureau adm.	#02 13000 670	119,00 \$
Repas -Adm.	#02 13000 299	fournit. Bureau adm.	#02 13000 670	15,00 \$
Services juridiques	#02 19000 412	réclam.dommages intérêts	#02 19000 995	750,00 \$
entr. Rép. Véhicule	#02 32000 523	entr. Rép. Véhicules voirie	#02 32000 525	2 000,00 \$
achat d'asphalte	#02 32000 525	essence et diesel	#02 32000 631	2 640,00 \$
<b>TOTAL</b>				<b>5 524,00 \$</b>

### Adoptée

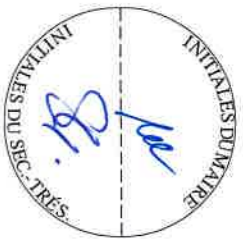
### 8. CORRESPONDANCE

Une liste de la correspondance a été remise à chacun, elle peut être consultée au bureau municipal aux heures normales d'ouverture.

### 9. DEMANDE D'AUTORISATION POUR PERMETTRE UNE ALIÉNATION / LOTISSEMENT (CPTAQ)

ATTENDU QUE Foresterie VT Inc. a déposé une demande d'autorisation pour permettre l'aliénation / lotissement auprès de la CPTAQ;

ATTENDU QUE la demande permettra de faciliter la vente d'une entreprise acéricole;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

ATTENDU QUE l'aliénation permettra de créer une nouvelle propriété agricole de plus de 100

ha;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Rita a étudié la demande en se basant sur les 11 critères de l'article 62 de la LPTAA, et qu'elle en conclut que :

1. Le potentiel des sols des portions des lots visés par la demande est de catégorie 7-6 et 4-4 et est donc peu propice à l'agriculture, hormis l'acériculture.
2. Le faible potentiel des sols et les usages environnants ne permettent pas l'établissement de grandes productions agricoles.
- 3-4. Aucune conséquence réglementaire inhérente aux élevages à fortes charges d'odeur n'est possible.
5. Comme il s'agit d'alléner une érablière d'une propriété, la disponibilité d'autres emplacements de nature à éliminer ou réduire les contraintes sur l'agriculture ne s'applique pas.
6. Le projet n'a pas pour effet de remettre en cause l'homogénéité agricole du secteur.
7. La demande n'aura aucun effet sur la conservation des ressources en eau pour l'agriculture.
8. La demande n'aura aucun effet négatif sur la constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture.
9. (Voir la résolution municipale de soutien)
10. (Non applicable)
11. Le plan de développement de la zone agricole prône une occupation dynamique du territoire et du territoire agricole et met l'accent sur le potentiel acéricole de la MRC;

ATTENDU QUE cette demande d'aliénation / lotissement a été jugée conforme aux dispositions du règlement de zonage et aux mesures de contrôle intérimaire;

### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon et résolu unanimement par les conseillers présents;

2022-08-01-05

QUE les membres du conseil de la municipalité de Sainte-Rita transmettent une recommandation favorable et un avis de conformité à la demande d'aliénation par rapport au règlement de zonage et aux mesures de contrôle intérimaire à la CPTAQ.

Adoptée

### 10. DEMANDE D'AUTORISATION POUR PASSAGE D'UN TUYAU SOUS UNE ROUTE LOCALE

Madame Claudy Malenfant, conseillère au siège #3, signifie un conflit d'intérêts pécuniaires à ce point et se retire de la table du conseil.

ATTENDU QUE madame Claudy Malenfant de l'Érablière Claudy Malenfant située au 1, route Neuve, a fait parvenir une demande d'autorisation au conseil municipal de la municipalité de Sainte-Rita, afin de passer un tuyau souterrain dans le bas de la côte de la route Neuve, afin d'acheminer l'eau d'étable à sa station de pompage;

ATTENDU QUE cette portion du chemin n'est pas asphaltée et qu'elle a les ressources nécessaires pour faire la mise en place de ce tuyau le tout dans les normes exigibles;

ATTENDU QUE madame Malenfant s'engage à remettre les infrastructures municipales dans le même état selon les termes établis par la voirie locale;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Rita ne se tient pas responsable de tout problème découlant de ses travaux d'enfouissements.

Il est proposé par monsieur Danny Michaud et résolu unanimement par les conseillers présents;

2022-08-01-06

QUE les membres du conseil de la municipalité de Sainte-Rita autorisent les travaux d'enfouissements d'un tuyau le tout selon les normes de la voirie locale en place.

Adoptée

Madame Claudy Malenfant, conseillère au siège #3, reprend place à la table du conseil.

### 11. DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR LA TENUE DU PREMIER FORUM EN LOISIR

ATTENDU QUE du 25 juin au 5 août, la population de l'ensemble du territoire de la MRC Les Basques est invitée à participer à un exercice de consultation publique sur le développement en loisirs;

ATTENDU QUE celui-ci permettra de collecter de l'information sur les besoins et les intérêts des membres de notre communauté vis-à-vis des loisirs et de leur développement;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

**ATTENDU QUE** ces résultats permettront de mobiliser l'ensemble des acteurs compétents en matière de loisirs envers les besoins exprimés par la population lors de cette consultation publique et de souligner les bons coups en loisir sur notre territoire;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Rita est sollicitée, premièrement, afin de nous inviter à participer au Forum « Du loisir pour tout le monde » prévu le 30 septembre prochain au Parc du Mont-Saint-Mathieu et de solliciter notre soutien pour l'organisation de ce dernier et deuxièmement, afin d'obtenir un soutien financier de 50,\$ pour aider à payer les frais associés à l'organisation de l'activité.

Il est proposé par madame Christine Charlebois et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**QUE** les membres du conseil de la municipalité de Sainte-Rita acceptent de verser la somme de 50,\$ afin de participer à payer les frais associés à l'organisation du premier forum en loisir.

### Adoptée

Certificat de disponibilité de crédits

Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut inscrites au montant de 50,\$.

Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

### 12. COLLOQUE DE ZONE ANNUEL - ADMQ

**ATTENDU QUE** chaque année, les conseils de zone organisent, dans leur région respective, un colloque annuel;

**ATTENDU QUE** cet événement de réseautage par excellence, les colloques permettent aux participants de parfaire leurs connaissances et d'échanger sur leurs réalités communes;

**ATTENDU QUE** pour l'année 2022, le colloque de notre zone aura lieu dans la MRC de Témiscouata, soit à Dégelis, le jeudi 15 septembre 2022, à l'Hotel 1212 au coût 75,\$ pour les membres de l'ADMQ.

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon et résolu unanimement par les conseillers présents:

**QUE** la municipalité de Sainte-Rita accepte que la directrice générale en poste procède à son inscription pour son tout premier colloque de zone et que la municipalité rembourse les frais d'inscription de 75,\$ ainsi que les frais de déplacement se rattachant à cet événement.

### Adoptée

Certificat de disponibilité de crédits

Je certifie, par la présente, que les crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut inscrites au montant de 75,\$.

Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière

### 13. CERTIFICAT DE VÉRIFICATION MÉCANIQUE – VOLVO

Madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, informe les membres du conseil du dépôt du certificat de vérification mécanique effectuée par les Ateliers SRM Enr. (1850-2096 Québec Inc) de Trois-Pistoles pour le camion Volvo en date du 27 juillet dernier. Ce camion est donc conforme et prêt à circuler pour la prochaine saison 2022-2023.

### 14. DOSSIER

#### 14.1 VOIRIE ÉTÉ, HIVER

Madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, informe les membres du conseil municipal que :

- Le nouveau mécanicien, monsieur Charles-Edouard Viau, est entré en fonction en date du 7 juillet dernier et il est à terminer de préparer les camions pour la prochaine saison hivernale. Le garage municipal est propre et en ordre.

#### 14.1.1. ADJUDICATION DE LA SOUMISSION POUR LE SABLE À ABRASIF

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Rita évalue à plus ou moins 800 tonnes de sable pour faire l'abrasif pour la saison 2022-2023;

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu la soumission de Société J.R.M. de Saint-Jean-de-Dieu au montant de 12.33\$/ tonne pour 810 tonnes transport inclus mais excluant la redevance ainsi que les taxes applicables;

**ATTENDU QU'**approximativement 200 tonnes seront transportés par le camion de la municipalité de Sainte-Rita à moindre coût la tonne;

2022-08-01-08

Il est proposé par monsieur Alain Forget et résolu unanimement par les conseillers présents;

**QUE** la municipalité de Sainte-Rita accepte la soumission de Société J.R.M. de Saint-Jean-de-Dieu au montant de 12.33\$/ tonne pour 810 tonnes transport inclus mais excluant la redevance, taxes en sus;

**DE MANDATER** monsieur Robert Lebel, chef d'équipe pour faire l'abrasif au garage municipal.

**Adoptée**

#### **14.1.2. ADJUDICATION DES SOUMISSIONS POUR LE SEL À ABRASIF**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Sainte-Rita évalue à 36 tonnes de sel pour faire l'abrasif pour la saison d'hiver 2022-2023;

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu trois soumissions soient :

- Sel Warwick Inc. de Victoriaville au coût de 134,00\$/ tonne livré au garage municipal pour un montant total de 5 092.\$ taxes en sus.
- Mines Seleine de Pointe-Claire au coût de 132,64\$/ tonne livré au garage municipal pour un montant de 5 040,32\$ taxes en sus.
- Sable Marco Inc. (Selco) de Trois-Rivières au coût de 134,32\$/ tonne livré au garage municipal, pour un minimum de 38 tonnes, pour un montant 5 104,16\$ taxes en sus.

2022-08-01-10

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**QUE** les membres du conseil de la municipalité de Sainte-Rita acceptent la soumission de Mines Seleine de Pointe-Claire au taux de 132,64\$/ tonne de sel, taxes en sus, le tout livré au garage municipal.

**DE MANDATER** monsieur Robert Lebel, chef d'équipe, pour préparer l'abrasif.

**Adoptée**

#### **14.2 ÉTANGS**

Madame Sergine Gagnon, directrice générale / greffière-trésorière, informe les membres du conseil municipal que :

- Rien de spécial dans le moment, tout va bien.

#### **14.3 SUIVI DES RENCONTRES MRC ET AUTRES**

Monsieur Michel Colpron, maire, informe les membres du conseil municipal que :

**MRC** : Aucune rencontre n'a eu lieu en juillet.

- Prochain conseil le 24 août à Notre-Dame-des-Neiges
- Prochain C.A. le 10 août à Trois-Pistoles

**MUNICIPALITÉ** :

- Rencontre virtuelle du comité de revitalisation le 5 juillet avec madame Sergine Gagnon
- Rencontre virtuelle avec les responsables du MTQ concernant le prolongement de l'autoroute 20 dans les Basques

#### **14.4 COMITÉ DES LOISIRS**

Monsieur Émile Dubé, président, étant absent, aucun nouveau pour ce mois-ci.

- Tout semble bien se passer au camp de jour. La participation semble bonne.

#### **14.5 BIBLIOTHÈQUE LA BIBLIOTHOISE**

Monsieur Jean Gagnon, responsable, informe les membres du conseil municipal que :

- La bibliothèque est fermée en soirée pour le mois d'août mais demeure accessible sur les heures d'ouverture du bureau municipal.

#### **14.6 CORPORATION D'HABITATION PREMIER JALON**

Monsieur Michel Colpron, président, informe les membres du conseil municipal que :

- L'AGA a eu lieu le mercredi 13 juillet
- Le poste demeuré vacant depuis la dernière année est maintenant comblé



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

### **14.7 CORPORATION TOURISTIQUE**

Monsieur Émilie Dubé, président, étant absent, aucun nouveau pour ce mois-ci.

- Les préparatifs pour la prochaine édition du Festival de l'Érable vont bon train.

#### **14.7.1. DEMANDE DU COMITÉ ORGANISATEUR DU FESTIVAL DE L'ÉRABLE 2022**

**ATTENDU QUE** le Festival de l'Érable de Sainte-Rita est un événement intergénérationnel le plus rassembleur de notre communauté;

**ATTENDU QUE** l'évènement se déroulera les 2, 3 et 4 septembre prochain inclusivement;

**ATTENDU QUE** le comité organisateur du Festival demande à la municipalité de prêter gratuitement le chapiteau, les terrains et la salle Multifonctions pour la présentation des activités, dans le cadre de la 17<sup>ème</sup> édition du Festival de l'Érable;

**ATTENDU QUE** le comité organisateur du Festival demande également à la municipalité de rendre disponible son personnel pour le ménage de la salle Multifonctions après chacune des activités et pour le montage et démontage du chapiteau incluant la machinerie nécessaire.

2022-08-01-11

Il est proposé par monsieur Jean Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**QUE** la municipalité de Sainte-Rita accepte de rendre disponible le chapiteau, les terrains et la salle Multifonctions pour la présentation des activités, dans le cadre de la 17<sup>ème</sup> édition du Festival de l'Érable de Sainte-Rita;

**QUE** la municipalité de Sainte-Rita accepte de rendre disponible son personnel pour le ménage de la salle Multifonctions après chacune des activités et pour le montage et démontage du chapiteau incluant la machinerie nécessaire pour ce faire.

**Adoptée**

### **14.8 CUISINE COLLECTIVE**

Monsieur Danny Michaud, représentant, informe les membres du conseil municipal que :

- Le tout est en arrêt pour la période estivale, de retour en septembre.

### **14.9 ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE**

Madame Christine Charlebois, représentante, étant absente, monsieur Michel Colpron, maire, informe les membres du conseil municipal que :

- Il faut trouver un chargé de projet afin d'établir la politique familiale, la personne en vue n'aura finalement pas assez de disponibilité pour ce mandat.

### **14.10 JARDINS RITA DE CASCIA**

Monsieur Alain Forget, représentant, informe les membres du conseil municipal que :

- Rien de nouveau aux jardins, ça pousse.
- Nous devrions installer le plastique de la serre cette semaine.
- Nous aurons un éléphant en bois, gracieuseté de Monsieur Jean-Guy Caron, que nous considérons comme une sculpture aux fins d'assurances.

### **14.11 CIMETIÈRE L'HÉRITAGE**

Monsieur Danny Michaud, représentant, informe les membres du conseil municipal que :

- Les travaux de peinture pour le charnier ont été effectués par les membres du comité et quelques bénévoles ainsi que des travaux de débroussaillage autour de la clôture.

### **27. VARIA**

Aucun point n'a été ajouté à l'ordre du jour.

### **28. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il n'y a aucun citoyen dans la salle.

### **29. CLÔTURE DE LA SESSION**

À 20 h 15 l'ordre du jour étant épuisé;

Il est proposé par monsieur Danny Michaud;

2022-08-01-12



No de résolution  
ou annotation


## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rita

QUE la présente séance soit close.

Adoptée à l'unanimité

Signé :

  
Président d'assemblée

  
Directrice générale / greffière-trésorière

Je, Michel Colpron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.